

5212-29

Bruxelles 26/II 12

Messieurs

J'ai le plaisir de vous présenter un  
tableau de Jan Scovel (vers 1535) selon  
les renseignements que j'ai de Monsieur  
Kocsehan du musée de Berlin.

Ayant décidé de partir pour l'Orient  
et ne voulant pas transporter ce tableau  
je serais heureux de pouvoir le vendre  
au musée pour le prix de 1500 frs.

Dans l'espoir d'obtenir une réponse  
favorable veuillez agréer Messieurs  
mes salutations très distinguées.

Paul Lant

L. J. Bock me demandait de vous le  
37

## RÉCÉPISSÉ

---

Je reconnais avoir repris possession de mon ouvrage..... soumis  
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET  
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N°..... en date  
du .....

Bruxelles, le 76 Janvier..... 1912 .

L. O'Kelly de Galway

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N<sup>o</sup> 5212-29

A

Monsieur

O'Kelly de Galway

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qu'il vous a été l'objet de soumis à son examen

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Copie expédiée le 14-2-12

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

1204

reçu

A Messieurs le Président et Membres  
de la Commission des Musées  
9 rue du Musée

Léopold O'Kelly de Galway  
INGÉNIEUR